ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 2526

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, l'esquive et les contrevérités ne font pas une politique. À toutes les questions posées par mes collègues du groupe SRC, vous n'avez apporté qu'une seule et même réponse anesthésiante : " tout va bien, ne vous inquiétez pas, je m'en occupe ".

Hélas, la réalité que vivent quotidiennement les enseignants et les élèves est tout autre ; c'est celle des classes surchargées qui ne permettent - ne vous en déplaise, monsieur le ministre - aucun suivi individuel. Comment accompagner les élèves quand ils peuvent être jusqu'à trente par classe ?

Vous prétendez lutter contre l'échec scolaire. Mais comment dans ces conditions justifier la suppression des RASED ? Certes, vous parlez de " sédentarisation " et non de suppression mais le résultat est le même : vous privez l'éducation nationale de l'outil le plus efficace pour lutter contre les inégalités, que vous contribuez dès lors à creuser. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Vous prétendez ne pas remettre en cause l'école maternelle. Mais là encore, vos discours sont des contrevérités. Vous demandez vous-même aux recteurs de ne plus comptabiliser les enfants de deux à trois ans. Pour vous, ils ne comptent même plus !

S'agissant de la formation des enseignants, nous atteignons un summum dans les contrevérités. Vous l'avez avoué vous-même : il s'agira de trois jours de stage ! Allez-vous envoyer vos vidéos de gestion de classe à Laurence, cette jeune enseignante-stagiaire, qui, dans son témoignage ce matin sur France Inter, racontait qu'elle était sous anxiolytiques après avoir reçu une lettre de son inspecteur d'académie lui indiquant qu'elle n'avait qu'à démissionner si elle n'y arrivait plus ?

Vous dites que tous les stagiaires ont un tuteur, monsieur le ministre : oui, mais il faut ajouter que la plupart du temps les tuteurs ne se trouvent pas dans le même établissement que les stagiaires qu'ils sont chargés d'accompagner !

Alors que les rapports relèguent notre système éducatif au fond de la classe, l'école a besoin d'un ministre du bouclier scolaire plutôt que du bouclier fiscal ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur Durand, le 26 mai dernier, lors d'un colloque, vous déclariez en évoquant la position du parti socialiste : " Sans doute, avions-nous traité l'école de manière trop réductrice " et c'est en effet ce que l'on peut constater quand on entend vos propos. La politique que mène le Gouvernement a pour objectif la réussite de chaque élève.

M. Patrick Roy. Mensonge !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale.* Pour y parvenir, nous devons avancer dans deux directions en même temps.

Le premier défi est la personnalisation de notre enseignement. Aujourd'hui, la clef de la réussite éducative est l'adaptation de notre système éducatif à l'hétérogénéité des classes. L'aide personnalisée dans le primaire, les deux heures d'accompagnement personnalisé pour tous les lycéens, les stages de remise à niveau à la fin des vacances scolaires pour les élèves en difficulté - 200 000 en ont bénéficié cette année -, voilà autant d'actions qui contribuent à personnaliser l'enseignement pour donner ses chances à chaque élève.

Le deuxième défi est celui de l'autonomie. Il s'agit de faire davantage confiance aux acteurs locaux qui sont au plus près de la réalité du terrain *(Exclamations sur quelques bancs du groupe SRC)* et qui savent bien mieux que nous, au 110 rue de Grenelle, ce qu'il faut faire pour les élèves. Nous avons ainsi mis en place des réformes qui font davantage confiance aux recteurs, aux inspecteurs d'académie, aux chefs d'établissement et à nos professeurs. La gestion des dédoublements de classe relève ainsi des proviseurs de lycée, qui disposent désormais d'une marge de manoeuvre dans la hiérarchisation de leurs objectifs prioritaires.
C'est ainsi, monsieur le député, que nous obtiendrons des résultats. Davantage de personnalisation, davantage d'autonomie, telle est la politique que mène le Gouvernement en matière éducative. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Yves Durand
Circonscription : Nord (11e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2526
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 octobre 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 octobre 2010